



Traitement de pollution cancérôgènes enterrées

Par **guy niollo**, le **24/03/2016** à **15:55**

Bonjour. Je vis dans une commune rurale de 150 habitants ou le maire qui doit se prendre pour Pharaon souhaite créer un golf de 9 trous. Pour ce faire il pense racheter un ensemble de parcelles pour avoir 9 h imposés par la fédé de golf. Dans ces parcelles une friche qui a été le lieu de traitement de poteaux électriques et poutrelles de chemin de fer ou rien ne pousse depuis toujours. De plus pour ne rien arranger tous les tuyaux amiantés du village ont été enterrés lors de la réfection totale du réseau eaux usées (Des dizaines de m³) Comme il ne dispose pas du budget pour évacuer des centaines de M³ de déchets vers des sites de traitement, il envisage de recouvrir de terre ces déchets. Maire tout puissant, voulant marquer son mandat il ne recule devant rien. Comment faire pour stopper ce massacre écologique. Attention la bête est furieuse et sûre d'une totale impunité. Cordialement